

CONSIGNES POUR LE CANDIDAT

- Se présenter le jour des épreuves avec la convocation et une pièce d'identité, 30 minutes avant l'épreuve.
- Seules les machines électroportatives mises à la disposition du candidat par le centre d'examen sont autorisées.
- En fonction de votre gestion d'épreuve, il vous appartient de faire la demande d'utilisation des machines électroportatives auprès des surveillants.
- Après chaque utilisation, le matériel doit être vérifié, nettoyé et rangé.
- Il est rappelé aux candidats que **l'utilisation du téléphone portable est interdite** pendant toute la durée de l'épreuve, y compris en mode calculatrice. Il vous appartient de l'éteindre avant le début des épreuves.
- L'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé.
- L'usage de la calculatrice sans mémoire « type collègue » est autorisé.
- Aucun autre document n'est autorisé.

**MESURES DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ / ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL (E.P.I)
A PRÉVOIR PAR LE CANDIDAT**

Lors de l'épreuve le candidat doit impérativement respecter les consignes de sécurité en vigueur (L 230-2 du Code du travail).

EPI (Equipements de protection individuelle) :

- Tenue de travail adaptée
- Chaussures ou bottes de sécurité
- Gants
- Masque à poussière
- Lunettes de protection ou lunettes masque
- Casque antibruit ou bouchons d'oreilles

L'application des gestes barrières

Les gestes barrières rappelés ci-après, doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. À l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.



DOCUMENT CANDIDAT Consignes et liste de l'outillage et des équipements individuels à prévoir par le candidat	Code : 2406-CAP MBD EP1 1 Examen : Certificat d'aptitude professionnelle MARBRIER DU BÂTIMENT ET DE LA DÉCORATION	Session 2024 Page : 2/2
--	--	--

LISTE DE L'OUTILLAGE A PRÉVOIR PAR LE CANDIDAT

(Liste indicative et non exhaustive. Elle comprend l'outillage minimum nécessaire à l'épreuve)

ÉPREUVE EP1 – ANALYSE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE

- Trousse équipée : crayons, gomme, compas, équerre, règle ...
- Calculatrice et accumulateurs de rechange.
- Crayons 4B – 2B – 2H et porte mines.
- Crayons et feutres de couleurs (dix couleurs minimum).
- Écouteurs audio

Cette liste de matériel n'est pas exhaustive, elle peut être complétée par le candidat.

ÉPREUVE EP2 – RÉALISATION D'UN OUVRAGE

- EPI (Équipements de protection individuelle).
- Outils de tracés : mètre, crayon gras, ...

Cette liste de matériel n'est pas exhaustive, elle peut être complétée par le candidat.

ÉPREUVE EP3 – MISE EN ŒUVRE D'UN OUVRAGE

- EPI (Équipements de protection individuelle).
- Outils de tracés : mètre, crayon de maçon, crayon gras, ...

Cette liste de matériel n'est pas exhaustive, elle peut être complétée par le candidat.